

Expertise sur le site de l'hôtel SOFITEL à Khao-lak (Juin 2005)

Mission de recherche : Hôtel Sofitel de Khao-Lak

Article du site Internet de l'association des familles françaises des victimes résidant au SOFITEL Magic Lagoon, hôtel de la région de Khao-lak (Thaïlande).

<http://www.asso-victimes-khaolak.com>

Cet article tend à faire le point sur l'état des recherches intervenues sur le site du SOFITEL, principalement à l'initiative de notre association.

Il faut distinguer :

- ▀ les recherches effectuées début mai demandées à la police thaïlandaise par ACCOR sous notre pression et les recherches en juin partiellement
- ▀ les recherches du mois de juin, partiellement effectuées sous direction des autorités françaises suite à notre rendez vous avec M. BARNIER, alors ministre des Affaires Etrangères.

Durant toutes ces recherches, de multiples acteurs sont intervenus dans des conditions bien souvent difficiles. Au nom de toutes les familles membres de notre association, nous voulons solennement leur exprimer ici toute notre reconnaissance tant ces recherches sont importantes pour l'apaisement de chacun. Nous tenons à saluer plus particulièrement, le colonel KHEMMARIN présent des les premiers temps, le commandant ANDRE et à travers lui tous les gendarmes présents un moment ou l'autre sur le site et notamment la brigade cynotechnique du centre de Grama, le lieutenant BARRANCO de la Sécurité Civile, Thierry VELU et les pompiers du Groupe Secours Catastrophes Français, MM MARONESE et JUSTIN architectes libéraux membres de l'ONG Architectes de l'urgence, MM. SEIGNEUR et FOUROT du groupe ACCOR pour leur coopération et leur disponibilité sur place et à Paris

Cet article sera enrichi progressivement afin de rendre compte au mieux des actions menées.

- **4 au 9 juin : intervention du GSCF**
- **9 au 18 juin : intervention de la Sécurité civile et de l'ONG architectes de l'urgence**
- **6 au 18 juin : intervention d'une équipe cynotechnique de la gendarmerie**

Afin de refléter aux mieux le rapport rédigé et remis par le GSCF à l'association (avec copie à M. Le ministre des affaires étrangères et M. FOUROT de la société ACCOR), nous reproduisons dans leur intégralité les conclusions des pompiers.

- **Exploration des vides sanitaires** : nous avons pu constater lors des explorations des bâtiments 1 et 2 qu'un ratissage complet avait été réalisé apparemment entre le 17 et 19 mai, date de la découverte d'un corps, ce qui nous laisse penser que tous les bâtiments l'ont été de la même manière. Les recherches en ce qui nous concernent sont restées négatives. Des zones d'ombres subsistent, notamment au niveau du délai de l'organisation des fouilles.

- **Cocoteraie** : il faut organiser dans les plus brefs délais un quadrillage de la zone précitée, avant inondations du terrain par les pluies, mais aussi avant que ne commence la putréfaction des quantités importantes de branchages et feuillages répartis sur la surface et autour des cocotiers ayant servis de point de concentration. et enfin, avant que la nature ne reprenne ses droits. Ce quadrillage devra être effectué de manière méthodique par des spécialistes ou par de la main d'œuvre locale encadrée par ces derniers. Il existe encore des plans d'eau qui devraient être visités voire vidés. En effet, dans un premier temps, les corps coulent, puis remontent avant de retourner à nouveau au fond lors de la libération des gaz et le début de la putréfaction.

Synthèse : L'absence, durant tous ces mois, d'un coordinateur capable d'assurer une communication fiable et de faire le point régulièrement sur la situation des recherches entreprises par les différentes organisations (ONG, armées, police, etc...) est évidente tant sur le site du SOFITEL que de ses alentours.

▀ **Eléments positifs** : Parfaite entente avec les gendarmes. Les cadres du groupe ACCOR ont joué une totale transparence, nous facilitant l'accès à l'ensemble du site avec convivialité et sans aucune rétention d'information aux questions posées.

▀ **Eléments négatifs** : période climatique non favorable aux recherches. Insectes et reptiles venimeux (sécurité du personnel).

A la demande de notre association, le groupe ACCOR a accepté d'assurer le financement et la logistique (hébergement, restauration, déplacements) des pompiers du GSCF.